



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

### SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
10	8	2	10 Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
14/09/2023	02 OCT. 2023	02 OCT. 2023	DÉLIB-2023-073

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf septembre à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

**Étaient présents** : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Marlène JOUVE, Roger RIEUTORT et Daniel SALESSE formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absentes** : Mylène DELCHER et Élodie SALSON.

Mylène DELCHER a donné procuration à Marlène JOUVE pour voter en son nom.

Élodie SALSON a donné procuration à Philippe MATHIEU pour voter en son nom.

**A été désignée comme secrétaire de séance** : Marlène JOUVE.

**Objet : Budget principal exercice 2023 - Adoption de la Décision budgétaire modificative n°DM-BP2023-2.**

*VU l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;*

*VU la délibération n°2023-029 en date du 6 avril 2023 relative à l'approbation du budget primitif 2023 du budget principal ;*

*VU la délibération n°2023-049\_V3 en date du 30 mai 2023 relative à l'adoption de la Décision Budgétaire Modificative n°DM-BP2023-1 du Budget principal sur l'exercice 2023 ;*

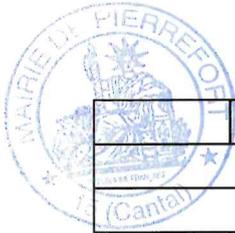
**PROPOSANT** la décision modificative ci-contre du budget principal pour l'exercice 2023.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :**

- \* **ADOPTE** la décision budgétaire modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
Philippe MATHIEU, Maire.



19/09/2023			Dépenses	Recettes
<b>Budget Principal - DM-BP2023-2</b>				
<b>Section de fonctionnement</b>				
6531		Indemnités	- 400,00 €	
6574		Subventions de fonctionnement	400,00 €	
			- €	- €
<b>Section d'investissement</b>				
2188	op.15	Autres immobilisations corporelles	645,00 €	
2135	op.24	installations, agencements...	- 40 000,00 €	
21735	op.27	Installations générales	- 8 000,00 €	
1322	op.111	Subventions Région		- 15 000,00 €
1323	op.111	Subventions Département		- 6 712,48 €
1322	op.112	Subventions Région		31 465,00 €
1327	op.112	Subventions LEADER		102 924,24 €
2135	op.120	installations, agencements...	9 913,00 €	
2138	op.120	Autres constructions	7 365,60 €	
2151	op.120	Réseaux de voirie	42 188,01 €	
13248	op.120	Autres communes		- 8 474,00 €
1341	op.120	État (DETR2023)		3 176,00 €
1342	op.120	Amendes de polices		2 916,55 €
21578	op.123	Autres matériels et outillages de voirie	1 500,00 €	
2283	op.123	Matériels de bureau et informatiques	3 000,00 €	
2041582	op.125	Subv d'équ autres groupements	10 000,00 €	
2135	op.145	installations, agencements...	8 000,00 €	
1323	op.145	Subventions Département		14 853,85 €
13251	op.145	Subventions Saint-Flour Communauté		2 333,33 €
1341	op.145	DETR		8 788,73 €
1641	HO	Capital des emprunts	249,00 €	
020	HO	Dépenses imprévues	20 033,89 €	
1322	HO	Subventions Région		- 16 465,00 €
1327	HO	Subventions LEADER		- 102 470,00 €
10222	HO	FCTVA		33 151,76 €
10226	HO	Taxe d'aménagement		4 406,52 €
			<b>54 894,50 €</b>	<b>54 894,50 €</b>





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

## SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
10	8	2	10 Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
14/09/2023	02 OCT. 2023	02 OCT. 2023	DÉLIB-2023-074

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf septembre à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

**Étaient présents** : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Marlène JOUVE, Roger RIEUTORT et Daniel SALESSE formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absentes** : Mylène DELCHER et Élodie SALSON.

Mylène DELCHER a donné procuration à Marlène JOUVE pour voter en son nom.

Élodie SALSON a donné procuration à Philippe MATHIEU pour voter en son nom.

**A été désignée comme secrétaire de séance** : Marlène JOUVE.

**Objet : Budget annexe Eau & Assainissement - Adoption de la Décision budgétaire modificative n°DM-E&A2023-3**

VU l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;

VU la délibération n°2023-043 en date du 6 avril 2023 relative à l'approbation du budget primitif 2023 du budget annexe Eau & assainissement ;

VU la délibération n°2023-050 en date du 30 mai 2023 relative à l'adoption de la Décision Budgétaire Modificative n°DM-E&A2023-2 du budget annexe Eau & assainissement sur l'exercice 2023 ;

**PROPOSANT** la décision modificative suivante du budget annexe Eau & assainissement pour l'exercice 2023 :

19/09/2023			Dépenses	Recettes
<b>Budget annexe eau &amp; assainissement - DM-E&amp;A2023-3</b>				
<b>Section de fonctionnement</b>				
701249		Reversement ag de l'eau - Pollution	3 396,00 €	
706129		Reversement ag de l'eau - Modernisation rés	3 013,00 €	
6811		Amortissements	- 34 003,36 €	
777		Quote-part des subventions		- 5 324,00 €
778		Produits exceptionnels		2 950,85 €
023		Virement à section d'investissement	25 221,21 €	
			- 2 373,15 €	- 2 373,15 €
<b>Section d'investissement</b>				
021	HO	Virement de la section de fonctionnement		25 221,21 €
21561	Op.18	Service de distribution d'eau	9 028,05 €	
2151	Op.20	Travaux STEP	12 500,00 €	
1318	Op.29	Subventions Assainissement Faverolles		65 380,00 €
020	HO	Dépenses imprévues	- 24 986,20 €	
139111	HO	Amortissements Subventions	- 5 324,00 €	
13111	HO	Subventions Agence de l'eau		- 6 600,00 €
13118	HO	Subventions autres		- 58 780,00 €
28156	HO	Amortissements Travaux et matériels		- 34 003,36 €
			- 8 782,15 €	- 8 782,15 €





Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

\* **ADOpte** la décision budgétaire modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
Philippe MATHIEU, Maire.

